

# Une expérience d'information professionnelle

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **85 (1956)**

Heft 12-13

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Une expérience d'information professionnelle

Cette expérience, dont nous voudrions retracer les grandes lignes à l'intention du corps enseignant fribourgeois, fut réalisée dans la région parisienne, en 1953, par un groupe de conseillers de profession avec la collaboration effective des instituteurs. Elle fut déclenchée par la constatation très généralisée d'une si indigente information sur les métiers que le choix professionnel de beaucoup courait le risque d'être artificiel ou passivement accepté après un examen d'aptitudes, sans participation aucune du sujet. Elle impliquait ainsi une conception non directive de l'orientation professionnelle, fondée sur le principe de la responsabilité et de la liberté du choix. Les auteurs ont pensé, à juste titre selon nous, que le choix professionnel s'élabore surtout en fonction de l'appartenance sociale de l'individu et des informations apportées par son milieu, et qu'en informant systématiquement l'enfant sur les obstacles réels, techniques et sociaux, de la vie du travail, on peut l'amener à réaliser un choix plus réfléchi, motivé et conscient, en résumé plus libre. Liberté et connaissance sont en liaison directe.

La méthode fut soigneusement étudiée au préalable, afin de permettre des contrôles précis et des conclusions valables. Huit classes d'élèves de 14 ans furent choisies, constituant deux groupes : *un groupe A* bénéficiant de toute l'information mise au programme (une brochure destinée aux parents, quatre leçons données par les maîtres, quatre causeries avec projection de neuf films), et *un groupe B* ne recevant que la brochure et les leçons et servant ainsi de groupe-témoin.

Le contrôle du résultat des étapes successives de l'information a été effectué à l'aide de cinq questionnaires différents.

Le premier était destiné à faire le point de départ, c'est-à-dire avant l'information. Il permit de conclure que les métiers de la mécanique, de l'électricité et de la radio étaient trop souvent choisis, compte tenu de l'importance réelle de ces familles professionnelles dans l'économie générale du pays. Quant aux motivations, il a fait ressortir que les avantages retenus par les futurs apprentis étaient, dans l'ordre de leur fréquence : « travail propre », « pas de chômage », « salaire élevé ». Il est vraisemblable que cet ordre serait modifié chez nous, le troisième prenant la première place.

Le second avait pour objectif de déterminer l'influence de la brochure remise aux parents. Les réponses données ne permirent pas de juger nettement de son utilité. Le questionnaire n'était peut-être pas propre à mettre en évidence une efficacité bien précise. Cependant la brochure fut lue par les trois quarts des parents et spécialement par

les mères. Il semble donc que cette divulgation de renseignements généraux répondait à une nécessité.

Le troisième cherchait à contrôler le rôle joué par les leçons des maîtres. La conclusion fut que cette forme d'enseignement a considérablement enrichi les connaissances des enfants, bien que les grandes inégalités aient été constatées aussi bien entre toutes les réponses pour un seul enfant que pour une même réponse d'une classe à l'autre. Il n'y eut cependant pas de supériorité d'ensemble d'une classe sur sa voisine, mais il a paru que tel maître fut plus heureux dans l'exposé d'un point particulier et tel autre dans celui d'un autre point. Ainsi ne saurait-il être question de choisir les notions jugées faciles et d'éliminer les autres, mais bien de retenir celles dont la connaissance paraît essentielle et qu'il convient de rendre accessibles aux enfants.

Le quatrième se proposait l'évaluation de l'apport des causeries et films au groupe A. Il fit apparaître clairement que les métiers les mieux retenus étaient précisément, on s'en doutait, ceux pour lesquels cette double forme verbale et visuelle d'enseignement avait été utilisée. En outre les réponses ont montré qu'il est difficile de séparer les intérêts professionnels des conditions qui les ont fait naître, ce qui met nettement en évidence l'influence du milieu sur l'élaboration progressive du choix d'un métier.

Le dernier questionnaire était destiné à déterminer l'effet de l'information sur l'attitude des enfants à l'égard de l'ensemble des métiers. Les résultats les plus riches ont été obtenus par la comparaison entre les réponses du groupe A et celle du groupe-témoin B. Soixante métiers figuraient sur la liste, dont les 40 manuels ayant fait l'objet de l'information, et 20 autres, dont 10 manuels et 10 intellectuels. La première constatation, attendue sans doute, fut que le groupe expérimental A connaissait nettement mieux les métiers que le groupe-témoin B. Ainsi par exemple pour le métier d'outilleur, il y eut 6 % d'ignorance dans le Groupe A et 31 % dans le groupe B. Les différences furent moins significatives dans les professions de l'artisanat, plus proches des enfants, que dans les carrières industrielles généralement moins bien connues.

En outre, l'information complète a permis au groupe expérimental de manifester une plus grande netteté de choix, et cela non seulement par rapport aux métiers ayant fait l'objet de l'information, mais par rapport à l'ensemble des métiers. Cela veut dire qu'on choisit ou qu'on élimine des métiers avec plus de sécurité et plus aisément quand on est renseigné sur eux, alors qu'on hésite à les retenir ou à les rejeter lorsqu'on ne les connaît pas suffisamment.

Enfin, on rencontra dans les deux groupes la même hiérarchie entre les quatre familles constituant la série des quarante métiers, soit dans l'ordre de préférence : l'électricité, la mécanique générale, le

bâtiment, la métallurgie, avec une nette séparation entre les deux premières jugées « prestigieuses » et les deux dernières « non prestigieuses ». Cependant, le groupe A mieux informé s'est laissé moins attirer que le groupe B par les métiers dits prestigieux et a choisi plus largement parmi les autres.

Ainsi l'information complète en quatre étapes a eu pour résultat particulièrement significatif une valorisation des métiers généralement peu prisés et une plus réaliste appréciation des métiers vedettes. La conclusion peut être résumée en trois points : *le groupe expérimental répartit de façon plus homogène ses choix sur l'ensemble des professions, en polarisant moins ses choix sur les métiers les plus choisis, en optant plus fréquemment pour les métiers moyennement choisis et en négligeant dans une plus faible mesure les métiers les moins choisis.*

C'est une telle extension de l'éventail des intérêts professionnels que nous voudrions réaliser chez nous par l'élaboration et la mise en application d'un programme d'information professionnelle dans le cadre de l'école. Un plan est à l'étude et, dans l'attente qu'il soit agréé, nous nous bornerons à des suggestions pratiques.

A. SUDAN, *Chef de service de l'OP.*

## Bibliographie

ANDRÉ THIEBAULT : *Jouets à eau*. Un volume de 160 pages 13 × 18. Prix 450 fr. français. Collection « Vie active » N° 16. Les Presses d'Ile de France, Paris.

On sait le succès rencontré, l'an dernier, par le manuel : *Jouets à vent* du même auteur.

Après avoir initié les enfants — jeunes et moins jeunes — au mécanisme simple des cerfs-volants et moulins aériens, notre auteur aborde ici la construction en modèles réduits des machines actionnées par l'eau et des engins éleveurs d'eau.

De la seringue et du jet d'eau aux turbines hydrauliques miniatures, en passant par les classiques moulins et les primitives norias, l'enfant fera avec ce livre le tour d'une question qui passionne les hommes de tous les temps.

### **Casquettes d'étudiant et de Collège, sautoirs, etc.**

par la fabrique de casquettes

**KRESSCO S. A., Berne, Monbijoustr. 103**

Nos représentants à Fribourg

**Ch. Comte, chemiserie, rue de Lausanne 46**

**J. Felder, chapellerie, rue de Lausanne 20**

**Sauser Reichlen S. A., rue de Romont 21**